
Place de la Mairie
45110

SAINT-MARTIN-D'ABBAT

☎ / 📠 : 02.38 58 33.25

@ : siris.saintmartin@orange.fr

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Le conseil d'administration du SIRIS s'est réuni mardi 8 décembre pour faire le point sur la situation financière. La fermeture de l'école au printemps a provoqué un déficit important au niveau des recettes (cantine, garderie) sans que les dépenses ne soient significativement diminuées puisque le versement des salaires a bien entendu été maintenu (sans aucune compensation de l'État). De plus, les impayés de cantine et de garderie (qui ont atteint cette année la somme de 12000 euros environ) ainsi qu'un décalage dans le versement de certaines subventions, n'ont pas aidé à rééquilibrer dépenses et recettes. De ce fait, notre trésorerie disponible n'est pas suffisante en cette fin d'année pour payer en particulier les salaires de décembre des agents et les charges qui en découlent.

Le conseil d'administration a donc dû décider dans l'urgence d'ouvrir une ligne de trésorerie ("crédit" auprès d'une banque). Cette ligne de trésorerie va permettre de payer les salaires de décembre, les charges, ainsi que certaines factures arrivant à échéance.

D'autres décisions difficiles ont également dû être prises, en cohérence avec la situation préoccupante des finances :

- Augmentation des tarifs de cantine et de garderie. A partir du 1^{er} janvier, le prix du repas passera à 3,70 €. La garderie du matin sera facturée à 2,10 €, tandis que celle du soir le sera à 2,90 €.
- Il n'y aura pas de subvention accordée pour les voyages scolaires en 2021 : du fait de la situation sanitaire encore bien incertaine et du coût engendré, cela nous a paru raisonnable et compréhensible.

Nous tenons également à signaler que dans le contexte actuel, les mairies n'ont pas reçu de fonds supplémentaires pour les aider dans la gestion de la crise, en particulier pour le paiement des salaires : le système de chômage partiel ne concerne pas les collectivités territoriales. Sachez également que la dotation de fonctionnement de l'État va encore baisser l'an prochain et ne nous permet pas d'envisager une amélioration rapide de la situation. Il va donc être nécessaire de réfléchir à un budget en diminution, cohérent et responsable, afin de limiter dans le temps notre recours à cette ligne de trésorerie, qui doit être remboursée dans les 12 mois.

Soyez assurés que nous faisons néanmoins le maximum pour permettre aux enfants ainsi qu'aux différents acteurs de vivre au mieux au sein de l'école.

Vous trouverez enfin rapidement sur le site du SIRIS les comptes rendus des deux derniers conseils d'administration qui reprennent un peu plus en détails certaines des décisions prises.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, en l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,
Chrystèle MAGNIN

La Vice-Présidente,
Carine FERREIRA MARTINS

